

Construire le pouvoir et savoir d'agir :

L'approche par le dispositif d'interactions, l'exemple des cartes participatives

Stéphanie Bost (*INTERPHAZ*) et Christian Mahieu (*LEM - CNRS*)

Nous présentons ici des actions de recherche et quelques premiers résultats issus du projet CREACIT (Créativité Citoyenne), projet de recherche action financé par la Région Nord Pas de Calais au titre de son programme "Chercheurs-Citoyens". Notre recherche action porte sur les conditions d'une construction de capacités d'agir ainsi que de compétences civiques auxquelles correspondent ces capacités. L'objectif est donc de **mieux comprendre les processus concrets d'une capacitation citoyenne** par lesquels pourraient se construire les modes d'implication et d'engagement correspondant à une citoyenneté active.

Nous partons ici de résultats de travaux de recherche qui ont bien montré la portée et les limites des dispositifs institutionnels de participation (Carrel, 2013). Les politiques publiques, celles, dites, de la Ville, et celles qui prônent la démocratie participative, se sont appuyées sur cette « injonction participative » (Blondiaux, 2001). Elles se sont accompagnées de l'instauration de mécanismes délibératifs qui devaient permettre aux informations, aux arguments et expertises de s'échanger. Ces échanges, lorsqu'ils ont été organisés, sont souvent demeurés le fait de peu de monde, et souvent de personnes au profil proches des porteurs de ces politiques. Les résultats des travaux qui ont rendu compte de ces expériences délibératives nous conduisent à sortir du seul champ de la démocratie délibérative et, même, de ses espaces expérimentaux pour envisager la réalité des pratiques d'interventions sociales, de prises de parole, de prise d'initiative et de mise en action collective.

Nous nous référons ici aux travaux qui privilégient une approche constructiviste et pragmatiste. Dans une telle approche la construction de telles capacités et compétences dépend largement de la multiplication d'espaces, de dispositifs et d'objets de transaction qui créent les conditions du développement de la mobilisation et de la politisation des acteurs.

Du fait même de son inscription dans un programme dit « chercheurs-citoyens », notre démarche ne relève pas d'une enquête sociologique qui consisterait à observer des pratiques et recueillir les représentations que les acteurs sociaux interviewés s'en font. La notion d'enquête à laquelle nous nous référons ici renvoie à ce qu'en disent les chercheurs et praticiens de l'intervention sociale dans la perspective ouverte par les philosophes pragmatistes américains et en particulier par John Dewey. L'enquête au sens de Dewey, et telle que la présente Joëlle Zask (2004), suppose de l'envisager comme un processus expérimental qui associe des dispositifs, des espaces de mise en œuvre de ces dispositifs, des objets à produire en situations et par le biais de dispositifs. Par-delà les acceptions courantes de ces mots dans la vie quotidienne des acteurs, il faut envisager ici les **notions d'espaces, de dispositifs et d'objets** comme les constituants de processus d'action et de réflexivité de cette action par les acteurs eux-mêmes. Ainsi, **la notion d'espace s'entend d'une double façon**. Il s'agit ici d'une part du lieu, de la zone concernée par le problème, ou l'enjeu de l'action. Il s'agit d'autre part de la « scène » de mise en œuvre d'interactions menées au titre de la « participation », un espace ouvert à la délibération, sous l'une ou l'autre de ses formes. Il en est de même avec la notion de « dispositif » ; tout à la fois ensemble de dispositions prises pour viser un résultat consistant à construire un « objet » et potentialités d'interactions et de construction collective de représentations partagées de l'action (Latour, 2006).

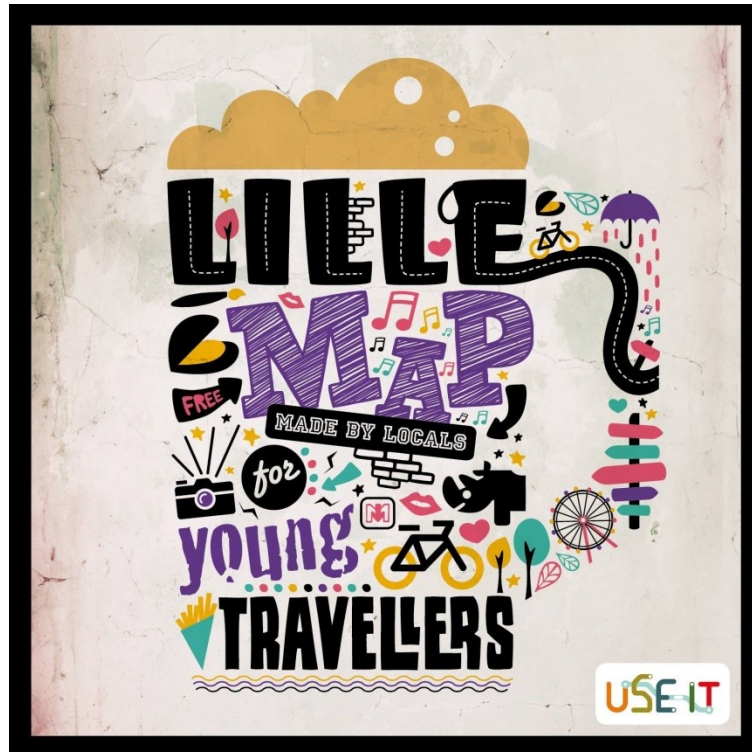
Capacités d'agir et de connaître vont de pair et relèvent d'une même dynamique de construction. Ainsi, « *placer l'accent sur le caractère expérimental de la connaissance mène à privilégier les opérations de production d'objets, par rapport aux opérations de validation des idées* » (Zask, , p.142). L'enquête vue sous cet angle correspond à l'effort à surmonter collectivement pour unifier les pratiques expérimentales des acteurs en situation. La situation problématique incarnée par l'objet à construire devient terrain d'enquête. On voit alors que la production de connaissance sur l'action suppose que le collectif de recherche soit le créateur et le facilitateur du dispositif d'action consistant à construire un objet qui doit permettre que s'opèrent les interactions et les transactions entre les acteurs concernés. Cela suppose donc que le dispositif lui-même soit conçu en lien étroit avec les différentes catégories d'acteurs, considérés dans cette logique comme autant de « publics » (Dewey,) spécifiques à construire en tant qu'acteurs collectifs.

Dans l'un des contextes d'action sur lesquels se basent notre démarche d'expérimentation, l'un de ces dispositifs consiste en la réalisation de cartes participatives de quartier (quartier de Fives, Lille). Objet de représentation, la carte est également un objet d'identification. Elle entretient un vocabulaire, favorise une appropriation et s'immisce aisément dans une discussion politique. Toute cartographie crée ainsi une orientation, stimule un sentiment d'appartenance et contribue à souligner, voire à construire une identité. Mais la cartographie, bien qu'appartenant à tous, semble s'éloigner de ceux qu'elle représente, de ceux à qui elle s'adresse : portée par les institutions, il s'agit de délimiter les espaces, d'afficher les frontières, de mettre en lumière les lignes fortes. Elle perd ainsi en force identitaire et se limite souvent à une superposition de publicités. Si plusieurs mouvements du libre se sont engagés à défendre les valeurs propres à la cartographie libre, incitant à la contribution des acteurs du territoire, cela souligne aisément la nécessité de penser la cartographie comme un outil de redéfinition du lien social, de participation citoyenne. Partant de ces principes, le code s'est ouvert pour mobiliser des communautés, notamment autour d'Open Street Map.

Mais faire contribuer en ligne ou en réel est un enjeu de chaque instant. Faire contribuer et inciter à participer, à s'engager est une difficulté majeure à laquelle se confrontent aisément les professionnels de terrain. L'attachement à son environnement, à son territoire, à son quartier, à sa rue peut ainsi véhiculer une motivation pour créer une culture partagée et citoyenne. Partant de cette idée de la participation citoyenne, voici deux exemples sur lesquels nous travaillons avec l'association Interphaz à Lille : *Use it* et *Cart'ier*.

Ces deux cartes sont des **cartes participatives**, c'est-à-dire qu'elles visent à impliquer les habitants dans la réalisation d'un support qui soit à l'image de la ville qu'ils vivent, qu'ils revendiquent et qu'ils habitent. Il s'agit d'outils de compromis et non de cartes sensibles¹, mais elles visent néanmoins des publics spécifiques. Ces cartes questionnent notamment des cercles d'implication variés qui évoluent par rapport aux habitudes de la vie associative et qui interrogent de fait une évolution des pratiques de l'engagement. Ils constituent également des cercles d'acquisition de compétences sociales et civiques différents.

1 Sur la différence et les définitions entre cartes sensibles et cartes participatives, nous pourrions nous référer au site du www.polau.org: POLAU (Pôle des Arts Urbains) et le travail d'Elise Olmedo (Doctorante Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne).



- *Use it* est un projet impulsé en Belgique par un réseau européen de jeunes *backpackers* âgés de 18 à 35 ans, que nous avons pu initier en France en 2012 et qui commence à essaimer dans de nombreuses autres villes françaises. La mobilisation sur cette action est assez originale dans le sens où nous touchons facilement les jeunes, qui sont conquis par l'idée de parler de leur ville à leurs voisins européens. Notre démarche avec Interphaz est atypique dans le réseau, dans le sens où nous mobilisons en amont plusieurs cercles d'engagement, au travers de soirées participatives, de temps forts et via les réseaux sociaux.



- Dans la continuité, nous avons développé un autre projet à l'échelle du quartier. *Cart'ier* est une carte touristique participative sur deux quartiers qui vivent une forte transformation urbaine. L'action portée conjointement par Interphaz et Nasdac (association culturelle du quartier) a été cofinancée par la Fondation de France (Appel à projets Démarches Participatives) et a permis d'engager un processus d'une année autour des notions de participation et de patrimoine. Quatre objectifs ont été définis au démarrage de l'action.
 - o Favoriser l'appropriation d'un quartier par ses habitants
 - o Fédérer une mémoire collective autour d'un patrimoine culturel à transmettre aux nouvelles générations
 - o Promouvoir le patrimoine artistique et culturel d'un territoire post-industriel et délaissé
 - o Générer des outils touristiques innovants et participatifs

Pour atteindre nos objectifs, nous avons dû construire des outils de recueil pour suivre l'impact territorial de notre démarche. Ces outils ont été mobilisés pendant la durée de la mise en œuvre de l'action et nous ont permis de qualifier les indicateurs quantitatifs et qualitatifs que nous avons construits. Concernant les

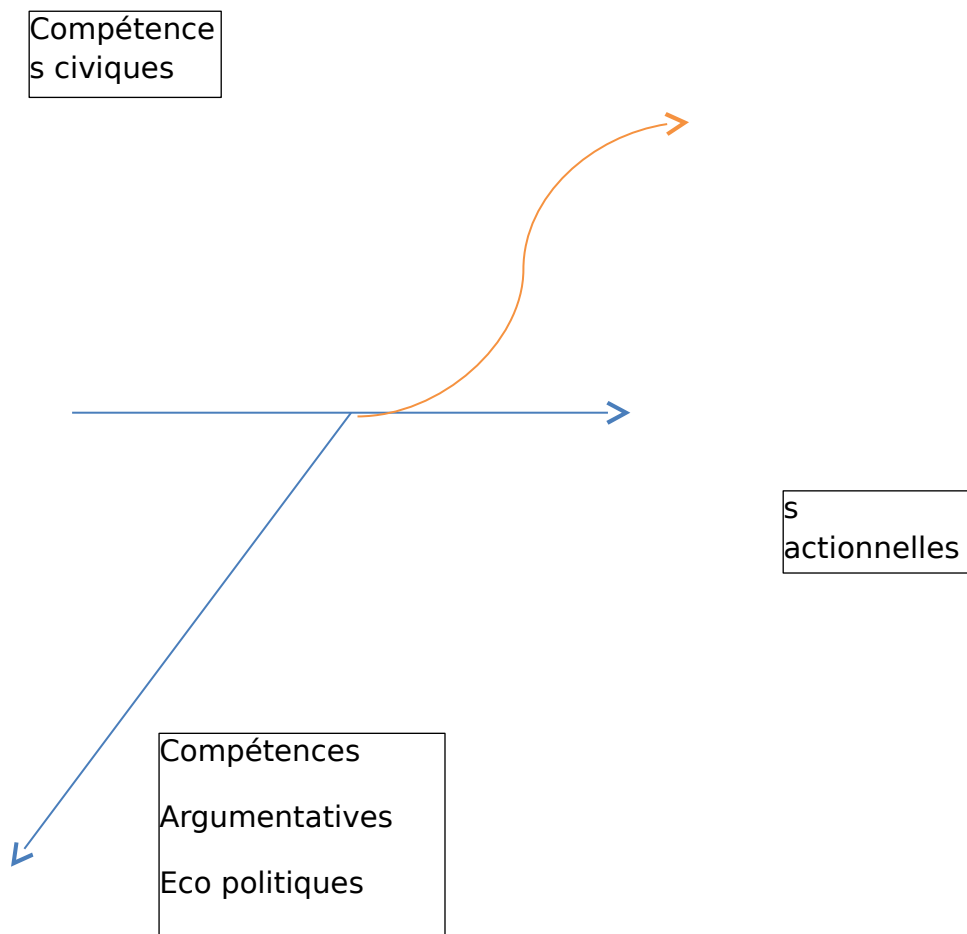
indicateurs qualitatifs, outre l'impact sur le quartier (en terme de relations, de continuité, d'envies suscitées), nous pouvons également souligner notre envie de travailler sur l'impact individuel induit par ce projet tant pour les salariés que pour les personnes impliquées. A ce titre, nous avons également pu voir apparaître **plusieurs cercles d'acteurs**, dont les compétences politiques et civiques ont évolué au fil de l'action.

S'agissant de compétence politique, que nous qualifions de compétence civique, nous reprenons ici la définition qu'en donnent les auteurs du numéro spécial de la Revue Française de Sciences Politiques (2007, Vol 57) et notamment Julien Talpin. Pour ce dernier la compétence civique est la capacité à maîtriser les codes et les pratiques nécessaires à l'expression de ses préférences en démocratie (Talpin, 2007, p.95). Nous montrerons que si la maîtrise de ces codes et pratiques est nécessaire pour agir dans un espace donné, la capacitation citoyenne suppose plus encore la maîtrise d'un ensemble articulé de capacités d'action et de compétences constituant un « espace socio cognitif de capacitation ». Dans l'état d'avancement de notre démarche expérimentale et des premiers éléments d'analyse que nous en avons tirés, nous sommes amenés à caractériser cet espace de capacitation sous trois dimensions :

- La première dimension est plus spécifiquement celle de la construction d'une capacité émancipatrice, capacité à faire référence et à pratiquer l'exercice des droits correspondant à la citoyenneté. Cette dimension de capacitation est celle de la construction de compétences plus spécifiquement civiques. Le dispositif rend ici possible des interactions qui sont autant de micro processus de qualification politique. Il s'agit ici de maîtriser différents savoirs et savoir-faire qui se construisent dans l'expérience associative, au sein du dispositif, et se mettent en forme par leur expression sur les espaces (arènes) publics auxquels les publics accèdent. La maîtrise des règles et des codes institutionnels est au centre de cette dimension capacitaire. Dimension plus spécifiquement civique, elle se centre sur la transformation des pratiques plus que sur celle, présumée, des opinions.
- La deuxième dimension correspond davantage à des compétences actionnelles comme la maîtrise à s'insérer dans une dynamique collective, à finaliser, organiser et capitaliser l'action. C'est la sociologie des régimes d'action (Thévenot, 2006) qui rend le mieux compte de ces processus

d'action située. Des processus opèrent dans un monde qui n'est pas un monde objectif, ni non plus la vision subjective de chaque acteur, mais le monde à travers les « sens ordinaires » de ce qu'est le monde mobilisé par les acteurs en situation (Corcuff, 1998). Ces régimes d'action sont des régimes d'engagement. Partant du constat d'une unique forme d'engagement ne convient pas à toutes les situations, Thévenot distingue ainsi trois régimes d'engagement : le régime de justification, le régime du plan et le régime de la familiarité (Thévenot, 2006).

- La troisième dimension concerne plus particulièrement les capacités et compétences en matière de connaissances et d'argumentations socio politiques et socio-économiques. L'argumentation en termes de besoins collectifs, d'usages partagés, d'accès égalitaire aux usages et aux ressources nécessaires pour construire ces usages se construit dans l'action au travers de situations et d'interactions entre les parties prenantes.



L'analyse de l'action en dispositifs (ici, celui de la conception de cartes participatives) nous conduit à différencier les différents « publics » (Dewey) qui naissent de la dynamique-même de l'action. Dans l'état actuel de notre analyse nous en distinguons cinq, voire six :

- le noyau actif de l'association support de l'action (ici Interphaz) ;
- les adhérents associatifs mobilisés dans l'action ;
- les « engagés », participants actifs de tous (ou presque) les événements constitutifs de l'action ;
- les « mobilisés », ceux parmi les participants réguliers acceptant d'être des démultiplicateurs de l'action autour d'eux ;
- les « participants », ceux ayant été présents lors des actions (de certaines, mais pas de toutes) ;
- les « passants », ceux qui ont été contactés lors de présentation publique de l'action « cartes ».

Chaque « public » et chaque personne concerné peut ainsi être envisagé à l'aune de ses déplacements (en termes de positions sociales et de représentations de l'action) dans cet espace socio cognitif de capacitation. La poursuite de la recherche nous amènera à caractériser ces déplacements en fonction des positions sociales des personnes et des publics.

On pourra qualifier les formes et niveaux de réflexivité de l'action menée au sein du dispositif d'action. On pourra ainsi voir comment les acteurs mobilisés passent d'une représentation de l'action centrée sur la finalité opérationnelle (ici, la conception et mise au point de cartes de quartier) à une représentation plus large de la finalité de l'action, ouverte à l'intervention citoyenne sur le quartier et à par rapport à des catégories sociales ou des communautés sociales locales.

// Sur l'exemple de la carte Cart'ier//

« Publics »	Compétences civiques	Compétence Actionnelles	Compétences éco-politiques
Le noyau dur = salariés des deux structures	Ils appuient leurs actions sur des résultats tangibles portés par la personne morale à	Comme évoquées, leurs compétences actionnelles se confondent avec	Les compétences socioéconomiques sont induites. Les individus sont mus par le

	<p>laquelle ils s'identifient.</p> <p>Leurs compétences civiques sont mues par l'action.</p>	<p>leurs compétences civiques.</p>	<p>développement de leurs compétences civiques et par l'agir en commun. Cependant leurs capacités d'entreprendre collectivement sont impactées par la gestion du projet complexe, reposant sur un système d'acteurs variés.</p>
<p>NB// Avec les spécificités propres aux salariés des deux structures porteuses (qui complexifient le développement du projet)</p>			
<p>Adhérents associatifs = principalement les membres des Conseils d'administration</p>	<p>Leurs compétences civiques sont liées à la volonté d'adhérer à un projet associatif, de se retrouver dans les valeurs du collectif.</p>	<p>Orientées vers une vision utilisatrice, ils agissent pour servir le projet associatif et développent des compétences mues par la volonté d'agir.</p>	<p>Les adhérents contribuent financièrement à la vie de la structure. Ils y acquièrent par ailleurs des compétences qu'ils peuvent utiliser dans leurs entreprises personnelles.</p>
<p>Engagés bénévoles des associations</p>	<p>Les compétences visées sont liées à une dimension symbolique et à l'image que les adhérents attachent à la</p>	<p>Les compétences actionnelles sont les premières mobilisées : un engagé va être mobilisé pour sa capacité à faire la</p>	

	volonté d'adhérer au projet associatif.	buvette, à installer des kits, à nous appuyer sur une soirée. Cependant, l'individu ne vient pas pour mettre en œuvre cette dite compétence mais plutôt pour servir un projet auquel il adhère. Il y a dissociation entre les compétences visées et celles mobilisées.	
--	---	--	--

NB// Parmi les engagés, on retrouve également les « volontaires » de Service civique dont le statut hybride entre salariés (noyau dur) et les adhérents mériterait une étude à part entière et sur laquelle nous prendrons l'attache de l'INJEP ou de la Chaire de recherche sur la Jeunesse (EHESP-Département SHS, CRAPE-Arènes (UMR 6051), associée au CMH (UMR 8097)

Mobilisés Comité rédaction	= de	Les mobilisés se sont appuyés sur une volonté de valoriser leur territoire et de rencontrer des pairs avec qui partager une histoire et une vision du territoire. La vision temporelle est	Les mobilisés jouent le rôle d'ambassadeurs et ont une action de relais auprès des habitants non engagés.	Leurs compétences sociales sont développées par effet induit.
----------------------------	---------	--	---	---

	présente : ils sont mobilisés sur la durée.		
Participants		Leur mobilisation repose essentiellement sur une volonté d'action : agir pour prendre part à un projet. Dans le cadre de la carte, nous pouvons penser aux personnes ayant participé aux balades, aux cafés mémoire, à la soirée de validation	Leur participation s'attache à une économie autocentrée : ils sont dans l'échange et dans la volonté de profiter de moments agréables qui leur procurent surtout des capacités émotionnelles et immédiates.
Passants		Ils jugent le projet intéressant et vont, par exemple, agir via la page Facebook (liker). On ne peut pas parler directement de développement de compétences.	

Outre une réflexion sur les **mobilités dans le temps** et fonction des actions et de projets dans lesquels s'investissent les individus, nous pourrions par la suite caractériser ce que ces capacités d'action citoyennes et compétences civiques produisent de **positionnements** sur un espace public de proximité (Laville, 1994 ; Codello-Guijarro, 2003). Nous reprenons à notre compte l'hypothèse d'une possible « constitution » de cet espace à deux niveaux, celui d'un « **espace de concertation** », ouvert par les premières interactions entre les publics sollicités et rassemblés, celui d'un « **espace d'intermédiation** » au sein duquel des

processus de création collective et de délibération avec les institutions se construisent dans des processus plus ou moins durables, permettant l'émergence de « milieux (tissus) participatifs », capables de générer des actions en « interpellation citoyenne », en « délibération /co décision » et potentiellement en « création d'activités » par mutualisation de ressources et sollicitation de financements publics ou issus de la réciprocité. Dans cette mesure, ne pourrions-nous pas envisager la création d'un nouvel espace public : un espace de co-décision, dans lequel il conviendrait d'interpeller la volonté politique des élus ?

L'analyse de cette action et de son dispositif, des effets obtenus auprès des différents publics quant à leur capacitation tridimensionnelle, est en cours de développement. En étudiant spécifiquement les cas des cartographies participatives, nous pouvons cependant **noter des évolutions dans les parcours d'acquisition de ces capacités**. Qu'il s'agisse d'acquérir de nouvelles compétences ou d'en approfondir d'autres, la participation à l'engagement relève de plusieurs champs. A ce titre, nous étudions d'autres retours sur d'autres actions et dispositifs dans le cadre de notre programme de recherche action Créativité Citoyenne. Sans conclure pour l'instant nous pouvons d'ores et déjà commencer à définir ce que sont les conditions permettant la continuité, voire la permanence de l'action ; les conditions permettant aussi sa duplication (dans d'autres contextes de quartier et d'autres compositions socio-économiques) ; les conditions permettant enfin de la grossir en enjeux décisionnels et en prolongement et approfondissement vers d'autres domaines d'action politique et économique.

Références bibliographiques :

Blondiaux L. (2001), « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 2001/5 no18, p. 44-51.

Carrel M. (2013), *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris, ENS Editions.

Codello-Guijarro P. (2003), *Vers la construction d'un espace public de proximité* in *Hermès* N°36

Corcuff P. (1998), « Justification, stratégie et compassion : Apport de la sociologie des régimes d'action, *Correspondances*, Tunis, n°51, juin.

Latour B. (2006), *Changer la société, Refaire de la sociologie*, Paris La Découverte.

Laville J-L. (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

Talpin J. (2010), « Ces moments qui façonnent les hommes, Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue Française de Science Politique*, Vol.60, pp. 91-115.

Zask J. (2004), « L'enquête sociale comme inter-objectivation », in B. Karsenti et L. Quéré (eds.), *La croyance et l'enquête, aux sources du pragmatisme*, Paris, Editions de l'EHESS.